



SYNDICAT FRANCILIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

L'IP SUR PARIS 20

Le 18 février prochain, les IP seront « récupérés » par les facteurs de Paris 20 après ceux du 11^e en octobre dernier. Comme l'organisation de l'IP restera la même que celle mise en place sur le 11^e, la direction a proposé aux organisations syndicales un projet d'accord d'accompagnement social (autrement dit une prime) afin de compenser l'arrivée de ce nouveau flux.

Grâce aux échanges que la CFDT a eus avec la direction, nous avons pu améliorer le texte initial :

- ▶ **150 € au lieu des 100 € proposés.**
- ▶ **Référence à la QS supprimée.**
- ▶ **Païement de cette prime en une seule fois (paie de mars).**
- ▶ **Élargissement des bénéficiaires à tous ceux qui feront l'IP :**
 - **Les facteurs (titulaires, rouleurs, FP, FSE, FE, FQ, FCY) déjà prévus dans le texte initial.**
 - **Équipe des préparateurs IP.**
 - **Chauffeurs avec dépôt IP.**
 - **Manutentionnaires.**
 - **Encadrant en charge de l'activité.**

**ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES**

du **lundi 3** au **jeudi 6**

DÉCEMBRE

**VOTEZ
CFDT**

Le chantier de préparation de l'IP restera au même endroit avec la même organisation. La charge sera lissée sur 4 jours (du mardi au vendredi) avec un pourcentage différent suivant les jours.

La CFDT revendique un moyen qui permette chaque jeudi, lors de la réception, d'évaluer la charge des quartiers qui auront de l'IP afin de déclencher les renforts nécessaires à la préparation ainsi qu'à la distribution pour aider les quartiers qui en auraient le plus !

Pourquoi les collègues de Paris 11 n'ont pas droit à la même prime ?

Au début des discussions à l'arrivée des IP sur Paris 11, un calendrier des réunions nous avait été communiqué dans lequel un accord d'accompagnement était prévu. Par la suite, un syndicat a fait le choix de déposer une expertise au CHSCT (ce que nous respectons !) Cette dernière n'a malheureusement pas donné le résultat attendu. Cela n'était cependant pas une surprise pour la CFDT. Suite à cela, la direction a fait savoir, malgré nos demandes répétées, qu'aucune compensation ne pourrait être discutée en raison de cette expertise. Cette issue est vraiment dommageable pour les collègues du 11^e. Nous ne supportons pas l'injustice et nous regrettons fortement cette situation. Nous continuerons malgré tout à œuvrer, sans certitudes, pour qu'il y ait une « prime pour tous » car aujourd'hui l'IP est bien distribuée par les collègues du 11 !

Dernièrement un groupe de travail a été organisé avec ceux qui préparent l'IP. Il s'agissait de faire un premier bilan de l'activité et de mettre le doigt sur quelques irritants qui devront être améliorés au plus vite (« problème de soufflerie, signalétique, transpalette électrique pour les manuts, k7 à la place des baks, etc ... »)

Les échanges sur ce sujet ne sont pas terminés, nous poursuivrons les discussions pour tenter de trouver une solution qui permette à tous de toucher quelque chose. Cependant, tout ceci sera soumis à un accord et il faudra que chacun prenne ses responsabilités !



CFDT SF3C

23 rue d'Alleray 75015 Paris

01 40 29 82 00

www.cfdtsf3c.org